



Lille, le 5 février 2018

Communiqué de presse

RENOUVEAU DU BASSIN MINIER : État et collectivités en ordre de marche

Lundi 5 février à Oignies, en présence du Commissaire général à l'égalité des territoires, qui représentait le ministre de la cohésion des territoires, l'ensemble des 12 partenaires pour le renouveau du bassin minier a validé l'organisation opérationnelle pour engager dès cette année la transformation de ce territoire.

Les présidents des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, et ceux des 8 intercommunalités concernées ont répondu à l'invitation du préfet de région en accord avec le président de la Région et du préfet du Pas-de-Calais.

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay-Artois Lys Romane, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin, la Communauté d'agglomération du Douaisis, la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut, la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole, ainsi que les Communautés de communes du Cœur d'Ostrevent et d'Osartis Marquion étaient représentées à cette occasion au plus haut niveau.

Moins d'un an après la signature de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier, ce comité de pilotage a traduit sur le plan opérationnel l'accord politique intervenu en 2017 pour conduire de premiers chantiers prioritaires dès cette année 2018.

Pour cette année 2018, la priorité sera au développement économique et à l'insertion :

- **déploiement du dispositif d'allègement de la fiscalité économique** (Bassins urbains à dynamiser) ;
- mise en œuvre de parcours coordonnés et adaptés aux habitants, pour faciliter **l'insertion dans le marché du travail** ;
- accélération des **projets d'investissement** publics structurants.

Une des premières actions en 2018 sera ainsi d'arrêter **la liste des premières cités minières à réhabiliter** pour améliorer la qualité de vie des habitants et créer de l'emploi.

Ce comité de pilotage a également été l'occasion pour la Caisse des dépôts et consignations de présenter le partenariat spécifique qu'elle propose pour accompagner les efforts des collectivités et de l'État.

Enfin, l'association des habitants et des acteurs du territoire s'appuiera en 2018 sur les dispositifs de concertation existants : conseils de développement, conseils de quartier, conseils citoyens, associations

Mission a été donnée au délégué interministériel, Alain Neveü, de coordonner l'ensemble des acteurs pour que, d'ici trois mois, les premiers projets d'investissements puissent avoir leur plan de financement défini par l'ensemble des partenaires et que les chantiers démarrent dans l'année.

Annexe : Engagement pour le renouveau du bassin minier, dates, chiffres clés et contenu en bref

L'engagement pour le renouveau du bassin minier : dates, chiffres clés et contenu en bref

5 dates :

- **7 mars 2017** : signature de l'engagement par le Premier ministre Bernard Cazeneuve, les présidents du conseil régional et des conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que des intercommunalités allant du Béthunois au Valenciennois.
- **26 octobre 2017** : Nomination d'Alain Neveu, délégué interministériel pour le renouveau du Bassin Minier
- **1er janvier 2018** :
 - mise en place d'un dispositif d'allègement de la fiscalité économique (Bassins urbains à dynamiser) pour 148 communes du Bassin Minier pour encourager notamment la création de PME embauchant au moins la moitié des salariés issus du Bassin Minier
 - inscription au budget de l'Etat d'une première tranche de 10 millions d'euros pour la rénovation des cités minières.
- **5 février 2018** : premier comité de pilotage
- **février 2018** : installation de la délégation (4 agents de l'État et 4 des collectivités régionales et départementales) sur le site du 9/9 bis à Oignies dans des locaux mis à disposition par la CACH.

3 chiffres :

- **1,2 million d'habitants** (près de 20% de la population régionale) et plus de 650 habitants au KM2
- **251 communes** et un territoire de plus de 100 km de long
- **10 ans**, c'est la durée de l'engagement.

Un enjeu, sept axes forts :

L'enjeu partagé est de soutenir ensemble et de manière concertée la transformation du territoire du bassin minier :

- Accélérer les projets d'aménagement et de réhabilitation de cités minières,
- Soutenir la création d'emploi et le développement de filières de pointe qui bénéficient aux habitants,
- Intensifier les efforts en direction des demandeurs d'emploi et notamment les jeunes
- Renforcer les cœurs de ville en matière de commerces, services, cadre de vie
- Apporter des réponses concrètes aux problématiques de mobilité ou d'accès à la santé
- Accompagner le territoire dans les transitions numériques et environnementales en cours,
- Encourager le changement du regard porté sur le territoire par les habitants qui y vivent, ceux qui y travaillent ou encore les touristes qui le visitent.